2-FICHE D'INSCRIPTION BROCANTES- VIDE-GRENIERS SPECIALE Pentecôte

Compostelle 33610 CESTAS 2021

Samedi 22 mai ☐ **Dimanche 23 mai** ☐ **Lundi 24mai** ☐

1 jour 14,00€ 2 jours 17,00€ 3 jours 19,00€ **Quelque soit le véhicule**

METRAGE ILLIMITE ***Cocher la ou les cases correspondantes à vôtre participation***

BROCANTES ET VIDE-GRENIERS

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULE

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE N°RUE .....

.....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

TELEPHONE .....

N° IDENTITE PART .....

N° SIRET PRO .....

FAIT A ..... ***LE*** .....



VIDE GRENIERS BROCANTE 311 AVENUE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE 33610 CESTAS 0678301316

Signature

Règlement des exposants manifestation Vide-greniers Brocante Déballage.

En ce qui concerne les forfaits d'emplacements et le prix au véhicule, il est formellement interdit de rentrer et de décharger 2 véhicules sur le même emplacement même si la voiture ne reste pas ainsi que les allers et venus à pieds pour mettre le chargement d'une autre voiture est interdit.

Pour les emplacements au métrage, chacun réglera son stand au nombre de ml pris sans les tables fournies.

L'horaire de l'installation des participants est fixé le matin à partir de

6h et 7h peut varier suivant la saison et l'ordre de réservation des exposants.

Chaque exposant devra accepter de ne pas quitter sa Place avant 16h.

Un placeur à l'entrée déterminera l'espace en fonction de la demande et du véhicule.

A la fin de la journée, le participant devra laisser sa place dans l'état où il l'a trouvée. Merci de nous aider à une place clean

Pour l'instant nous refusons une caution chèque pour une place clean.

Sont interdits à la vente les objets et produits suivants (les armes sauf de collection,

Livres et autres objets pornographiques) pouvant être vus par des jeunes mineurs.

Il est absolument interdit de faire du feu sur le stand (gril-réchaud-divers).

Tous produits alimentaires, pharmaceutiques et dégustations sont refusés sauf accord écrit exceptionnel avec le Responsable de l'organisation.

Aucun stand de bonbons, sandwiches, crêpes, gaufres, boissons, fruits secs, gâteaux maison et divers ne sera accepté sur le terrain et sur les parkings environnants des visiteurs. Le responsable de l'organisation peut faire enlever immédiatement tous les produits cité.

Tous instruments de musique ne devront en aucun cas fonctionner à forte densité afin de respecter le silence des voisins.

Aucun véhicule ne devra circuler une fois l'ouverture au public.

L'organisation et les bénévoles ainsi que la Mairie du lieu de cette manifestation ne sont pas responsables des pertes et vols occasionnés durant le ou les jours de vide greniers et déballages.

Toute personne ne respectant pas le règlement, peut être exclue du lieu sans aucun remboursement de la place.

L'exposant est responsable des objets qu'il expose au sol qui peut entraîner tous accidents. (Voir Assurance de l'exposant).

L'exposant n'ayant pas réservé aura l'obligation d'attendre l'installation finale pour supposer avoir une place sans certitude.

Afin d'être sur d'avoir pris connaissance du règlement interne de cette manifestation, il est nécessaire de le signer et daté.

L'organisation vous souhaite de bonnes ventes.

Org33.d@gmail.com

06.78.30.13.16

Signature